



Moyens de communication ■ Mobilité
Contrôle d'accès ■ Vidéo surveillance ■ Supervision
Protection du travailleur isolé ■ Géolocalisation
MASE ■ Plan de continuité d'activité ■ Formation
Infogérance ■ Fibre optique ■ Réflectométrie
Réseau TETRA numérique

Les entreprises fondatrices de CAP SÉCURITÉ ont créé une démarche avec la volonté de mettre en place une filière de la sécurité industrielle. Avec l'aide de ses partenaires et grâce à la complémentarité de ses membres, CAP SÉCURITÉ accompagne les industriels et les collectivités avec une vision innovante et globale.

Sociétés fondatrices :
ESI4U, TELAM, A2SI SÉCURITÉ et SYSOCO

La vocation de l'association est de coordonner une réflexion pour l'amélioration des systèmes de sécurité, avec pour particularité la maîtrise des coûts et l'utilisation de solutions déjà existantes. Cette démarche est mise en place auprès d'entreprises et de collectivités désireuses d'améliorer leurs moyens de sécurisation des biens et des personnes.

Des dizaines d'années d'expérience cumulées, de nombreux échanges avec des donneurs d'ordres, ont permis à CAP SÉCURITÉ de développer des solutions concrètes et de faire progresser le niveau de sécurité de ses clients de manière constante.


CAP SÉCURITÉ
Place de l'Yser - 59140 Dunkerque
T. 03 74 06 01 61
contact@capsecuritefrance.com
www.capsecuritefrance.com

www.supra-communication.fr - photos © DPC - icones © TNP

CAP SÉCURITÉ

démarche de sécurité innovante



La sécurité, une réflexion globale

LA DÉMARCHE

Saisir vos enjeux

CAP SÉCURITÉ vous accompagne et vous aide à faire face à la complexité de la sécurité aujourd'hui et cela en tenant compte de vos objectifs et de vos contraintes. Notre démarche s'oriente vers une maîtrise des coûts et l'optimisation des solutions de sécurité déjà en place.

étape 1 Cap Sécurité analyse les risques

Quels-sont les risques auxquels vous êtes exposés ?

Vols, malveillance, accidents professionnels, risque pénal, perte financière, arrêt de production ou encore risques industriels.

Ces risques peuvent être maîtrisés ou réduits grâce à l'intervention de CAP SÉCURITÉ.

Régulièrement, nous constatons un manque de vision globale et un traitement individuel des problématiques. Ces mauvais réflexes nuisent à l'efficacité des interventions et créent un empilement de technologies complexes et inefficaces.

Notre démarche s'appuie sur un audit externe au cours duquel nous identifions et définissons les risques avec vous. Grâce à des outils et des méthodes, nous les quantifions et les analysons en prenant en compte l'intégralité de votre environnement.

En effet, les environnements sont de plus en plus complexes à sécuriser :

- Problématiques multi-site
- Surplus d'informations
- Réglementations (ISO, OHSAS, MASE...)
- Multiplication des intervenants avec l'externalisation des services de maintenance
- Apparition de nouveaux risques

Nous vous proposons de connaître votre niveau de maîtrise des risques puis de prévenir leur apparition.

Sans causes pas de conséquences.

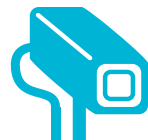


étape 2 La supervision technique

La multiplication des besoins en sécurité, notamment avec le multi-site et l'alourdissement des réglementations implique qu'il faille apporter une réponse globale et multi-compétente.

Cap Sécurité développe des solutions de supervision centralisée qui simplifient le travail des opérateurs.

- **Multi-site** : elle centralise la totalité des informations d'alarme et permet à l'opérateur une vision sur un ou plusieurs sites.
- **Multi-opérateur** : la supervision permet l'aiguillage des informations par type d'événement à l'opérateur le plus compétent.
- **Mobilité** : les informations de la supervision sont disponibles pour les agents en situation de mobilité, par exemple, lors d'une ronde hors de son poste de sécurité.



étape 3 Sûreté des systèmes d'information

Aujourd'hui, une entreprise est ouverte sur l'extérieur : avec les usages d'internet, les applications hébergées, le travail collaboratif, l'apport de matériel personnel BYOD.

Chacune de ces nouvelles habitudes de travail représente une faille potentielle de sécurité.

Il est devenu indispensable de disposer d'un réseau intelligent capable de préserver l'innocuité de l'information et de prévenir ses fuites.

L'enjeu numérique des entreprises repose aussi sur des réseaux disponibles en permanence et capables de préserver la puissance du système informatique.

Cette maîtrise du réseau et la protection de ses données permettent de réduire la vulnérabilité de l'entreprise.

Cap Sécurité propose des solutions efficaces et éprouvées pour la transmission et la protection de vos données.



étape 4 La protection du salarié

Conseil

- Cap Sécurité accompagne les services HSE :
- pour optimiser leur fonctionnement
 - pour mettre en place les Plans de Prévention
 - pour s'assurer du bien-être du salarié (ergonomie du poste de travail, gestion du comportement addictif)

Formation

- **Former les auditeurs interne HSE des entreprises**
- **Former l'encadrement et les collaborateurs** avec des objectifs de développement personnel et d'acquisition de pratiques métier efficaces.

Équipements

- **Les protections collectives**
CAP'S propose des protections technologiques (PTI, géolocalisation...) et des moyens de communication.
- **Les protections individuelles (EPI)**
En fonction de vos besoins, CAP'S vous oriente dans le choix des protections individuelles adaptées aux risques auxquels sont exposés vos salariés.

Solutions sur-mesure optimisées

Après l'analyse de vos problématiques de sécurité, Cap Sécurité vous conseille et préconise des solutions en intégrant les systèmes de sécurité déjà existants au sein de votre entreprise. Nous contrôlons, suivons et évaluons les prestations exécutées ou confiées à des sous-traitants afin de valider l'efficacité de vos processus de sécurité.

